



Bulletin Ucape Scolaires

MARS - 2017
N° 56

- DEC collège
- Demandes de DEC
- Colloque des jeunes
- Colloque en Bavière

EDITORIAL

Le colloque des 14 et 15 octobre 2016 aura atteint les objectifs que nous avons fixés puisqu'il nous aura permis tout à la fois de réaffirmer notre vocation d'éducateurs européens et de placer l'avenir de notre association sous le signe des initiatives. Que soient tout spécialement remerciés celles et ceux qui se sont investis depuis dans la réécriture des modalités du DEC collège et qui ont poursuivi notre projet d'organiser un colloque de jeunes à Compiègne en novembre 2018 à l'occasion du Centenaire de l'Armistice. Nous avons aussi mis en perspective la prochaine rencontre des formateurs qui aura lieu dans la région de Munich les 15, 16, 17 et 18 octobre prochains et dont le programme devrait nous permettre de renforcer nos liens avec les établissements de Bavière. Ce BUS est donc essentiellement consacré aux informations relatives à nos prochains " évènements" qui - je l'espère - nous réuniront encore plus nombreux.

Bonne lecture

Dominique Bernard

Diplôme Européen de Compétence Niveau Collège

Le Diplôme Européen de Compétence (DEC) se compose de trois Unités de Compétence capitalisables (UCC) :

UCC – SEJOUR TRANSNATIONAL

Un séjour d'un minimum de cinq jours dans un pays où la langue étudiée est parlée ou est une langue de communication.

Le contact avec l'habitant est essentiel afin que le jeune puisse perfectionner la langue et mieux connaître la culture et la vie quotidienne du pays.

Ce séjour fera l'objet d'une production écrite ou orale dont la forme sera laissée à l'appréciation de l'établissement.

Au plus tard le 30 juin, chaque établissement pourra sélectionner un dossier en précisant l'âge de l'élève à adresser sous format électronique à direction@stdo-60.fr.

Le CA de l'UCAPE qui remettra un prix à l'élève ayant déposé le meilleur travail de l'année. Le résultat sera annoncé au colloque des formateurs en automne.

UCC- LANGUE(S)

L'élève doit être capable de comprendre et de se faire comprendre, selon le niveau de scolarité atteint.

Une évaluation orale – individuelle ou en binôme – sanctionne la compétence linguistique des élèves. Cette évaluation vérifie les capacités d'expression et de compréhension dans la ou les langues présentées.

L'épreuve doit être accessible aux élèves qui obtiennent régulièrement des notes supérieures à la moyenne.

C'est l'établissement d'origine de l'élève qui valide l'UCC – Langue(s) au vu des résultats de l'épreuve orale organisée pour la circonstance et à condition que le niveau A2 ou l'équivalent soit atteint.

Le DEC mentionnera les langues validées si l'élève en présente plusieurs.

Nota Bene : Les élèves ayant validé une certification (Cambridge, Cervantes, Goethe, Perugia, Siena) sont dispensés de cette épreuve.

UCC – CONNAISSANCE DE L'EUROPE

Si l'établissement ne peut proposer qu'un seul thème (institutions européennes, histoire, géographie), ce sont les institutions qui seront traitées pour faire connaître l'organisation de l'Union européenne. Il est possible d'en proposer plusieurs aux élèves (dans le cadre des EPI pour les établissements français par exemple).

Deux formules sont possibles, selon les moyens humains disponibles dans l'établissement :

- ou bien un cours spécifique est donné aux élèves. La validation se fera sous forme d'une épreuve ou d'un contrôle organisés par le responsable de cette formation.

- ou bien un travail de recherche guidé par un professeur. Une journée de travail sur un lieu caractéristique de la construction européenne pourra servir de base à un rapport en français.

L'élève validera son étude par la remise d'un travail au professeur responsable de cette formation (document classique, exposition, cassette audiovisuelle, création de jeux ou de documents destinés à aider les plus jeunes à découvrir l'Europe).

Il importe de s'assurer qu'il ne s'agisse pas d'une compilation mais d'une recherche structurée dont l'élève est capable de rendre compte.

Le DEC reste accessible à l'élève moyen. Les modalités restent très souples et pourront être adaptées pour mieux intégrer le système éducatif des pays des établissements membres.

DEMANDES DE DEC-MARS 2017

1/ Régler vos diplômes au trésorier, Philippe REVELLO : philippe.revello@lyceestvincent.net

DEC - UCAPE

Lycée St Vincent

30 rue de Meaux

BP 20088

60304 Senlis Cedex

2/ Envoyez deux mois avant la remise des diplômes, les documents suivants à Gaïdick GORTINA- par mail uniquement : ucapeinfos@gmail.com.

Complétez la fiche ci-dessous et un tableau Excell (voir les champs suivants) avec une ligne par élève. Les tableaux scannés ou sous format PDF ne sont pas acceptés et vous seront renvoyés.

Les notes des élèves ne sont pas portées sur les diplômes, il est donc inutile de les inclure dans le tableau.

Merci de saisir en majuscules les noms des élèves et en minuscules les prénoms.

Attention : pour que les diplômes soient édités, il faut être à jour de vos cotisations. Merci de le vérifier auprès de votre comptabilité avant d'en faire la demande.

Fiche : DEMANDE DE DEC

Lycée : _____

Collège : _____

Adresse précise : _____

Nom du Directeur / de la Directrice _____

Nombre de DEC demandés :

Date de remise des DEC :

Vous confirmez que la cotisation de l'adhésion à l'association (année 2017) a bien été réglée au trésorier : oui

Nom	Prénom	Sexe	Date de naissance	UN (lieu, dates)	Séjour à l'étranger	Langue(s) validée(s)	Connaissance de l'Europe (titre du dossier)	Mention
-----	--------	------	-------------------	------------------	---------------------	----------------------	---	---------

Veillez noter que :

- Un délai de deux mois est nécessaire pour réaliser et vous adresser les DEC.
- Merci de m'envoyer un mail pour confirmer la réception de vos DEC : ucapeinfos@gmail.com

Gaïdick Gortina

Projet pédagogique
**Un colloque de jeunes en Commémoration de
la fin de la Première Guerre mondiale 2018**

Retrouvez le projet sur le site de l'UCAPE à l'adresse suivante :
<http://www.ucape.eu/>

Les dates : 9 - 12 novembre 2018

- Vendredi 9 novembre : 14H Accueil des participants - Internat
17H: Ouverture du colloque avec les Officiels
19H : Dîner
20H30 –22H : Veillée entre jeunes
- Samedi 10 novembre : 8H30 Départ pour Péronne
10H-13H : Visite du musée et circuit (2 groupes)
17H30 : Retour à Compiègne –pause
18H-19H : Echanges par petits groupes
19H : Dîner
20H30-22H : Echanges par petits groupes
- Dimanche 11 novembre : 9H : Messe à St Jacques
10H30 Rédaction d'une charte
12H30: Déjeuner
13H30 : Départ en car pour Rethondes
14H : Installation dans la Clairière de l'armistice

Le lieu : Compiègne, sur le site du nouveau lycée Jean Paul II.

Le thème : Autour de la Fraternité et de la Justice. Il sera défini lors du prochain CA de l'UCAPE (juillet 2017).

Les participants : Des établissements européens et internationaux (Inde, Canada).
Le nombre de jeunes est fixé à 180 (de la 3eme à la 1ère).

Le prix par élève serait de 150€ hors transport. L'UCAPE pourrait apporter une aide financière aux établissements hors de France .

La prochaine réunion du comité de pilotage se déroulera à Beauvais le samedi 13 mai.

**Les pré-inscriptions sont possibles dès maintenant et jusqu'au 31 mai auprès du président de l'association, M.Bernard à l'adresse suivante : direction@stdo-60.fr
Passée cette date, il ne sera plus possible de participer au colloque.**

Colloque en Bavière 15-18 octobre 2017

« 60 ans après le traité de Rome, en Bavière, au cœur de l'Europe,
de nouvelles perspectives pour l'Education »

Lieu : La maison de Don Bosco, au Kloster Benediktbeuern.



Le programme :

Dimanche 15 octobre : Accueil et enregistrement à l'Abbaye entre 15H et 17H impérativement.

18H: Dîner au Zentrum für Umwelt und Kultur Benediktbeuern (ZUK)

Soirée libre pour les participants et CA

Lundi 16 octobre : Journée des Etudes

9H30 : Ouverture du Colloque

10H00 : Introduction dans le système scolaire bavarois

10H45 : ISB—Enseignement des Langues étrangères en Bavière

12H15 : Déjeuner avec les collègues allemands (ZUK)

14H30 : La Bavière et la République Tchèque, les contacts des jeunes

17H00 : AG. Qu'est-ce que l'UCAPE ? Introduction pour les collègues allemands

18H00 : Dîner (ZUK)

Mardi 17 octobre : Découverte du Pays bleu

Franz Marc Musée (2 groupes)

Déjeuner au Gabriel von Seidl Gymnasium— Visite de l'établissement

Après-midi : Bad Tölz (Kalvarienberg)

Temps libre

19H00 : Dîner Gasthof zur Post, Benediktbeuern

Mercredi 18 octobre : Clôture du Colloque

Départ

ATTENTION LE NOMBRE DE CHAMBRES EST LIMITE A L'ABBAYE
A ce jour, 22 chambres sont disponibles.

Les premiers inscrits auront des chambres à l'Abbaye, les autres personnes devront se loger dans le centre, près de l'Abbaye. Il y a des possibilités à l'auberge de jeunesse et dans des hôtels (voir sur les sites de réservations type Booking / Agoda...) Cherchez dans la région de la Blaue Land en Allemagne.

A l'Abbaye, il y a deux types de chambres :

- Les chambres « CONFORT » avec douche et WC dans la chambre.

Le coût : pour trois nuits, trois petits déjeuners, trois dîners et deux déjeuners = 190€

- Les chambres « STANDARD » : douche et WC sur le pallier.

Le coût : pour trois nuits, trois petits déjeuners, trois dîners et deux déjeuners = 150€

La formule repas sans hébergement à l'Abbaye est à 40€ par personne.

Dans ce cas, l'hébergement est à réserver par vos soins.

Pour le transport :

• Il est possible de prendre le train à Paris gare de l'Est pour Munich.

9H26-15H28 : changement à Mannheim

10H55-16H27 : changement à Stuttgart

Les tickets seront en vente à partir du 22/06/2017

Puis de Munich à Benediktbeuern, de l'aéroport, prendre le S-Bahn= RER jusqu'à Hauptbahnhof (Gare centrale), puis il y a un train Munich-Benediktbeuern (ZUK, durée 1 heure, il y a des dparts toutes les heures.)



BULLETIN D'INSCRIPTION Colloque des formateurs

Etablissement

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Pays : _____

Téléphone : _____

Participants

Nombre de participants : _____

Noms : _____ Prénoms : _____

Noms : _____ Prénoms : _____

Noms : _____ Prénoms : _____

Noms : _____ Prénoms : _____

Les frais d'hébergement et de repas sont à régler totalement lors de l'inscription.

Il est souhaitable de payer par virement bancaire (coordonnées RIB/IBAN sur le site : www.ucape.be) mais il est aussi possible de payer par chèque libellé au nom de l'UCAPE et adressé à :

Philippe REVELLO
Colloque UCAPE
Lycée St Vincent
30 rue de Meaux
BP 20088
60304 Senlis Cedex

Pour tout renseignement : Philippe Revello : philippe.revello@lyceestvincent.net

Signature et cachet de l'établissement :

RAPPEL DES COORDONNEES BANCAIRES DE L'UCAPE

Pour régler les DEC, vos adhésions et les inscriptions aux Colloques.

Merci de vérifier auprès de votre comptabilité que les virements sont bien effectués sur compte bancaire de l'UCAPE suivant et d'indiquer le motif de votre virement.

Nos références bancaires : CIC, 18 à 20 place de la Halle - BP49 - 60303
SENLIS CEDEX

CODE IBAN (Etranger) : FR76-3002-7172-6900-0201-1700-168

CODE RIB : (France) : 30027-17269-00020117001-68

CODE BIC : CMCIFRPP

www.ucape.eu

Président : Dominique BERNARD - email : direction@stdo-60.fr

Responsable des Colloques des formateurs, Secrétaire générale et Présente à Strasbourg : Eliane ROBIOLLE - email : eliane.robiole@gmail.com

**Trésorier (DEC, adhésions, ...) : Philippe REVELLO
email : philippe.revello@lyceestvincent.net**

**Secrétaire administrative, Responsable des DEC et du BUS : Gaïdick GORTINA
email : ucapeinfos@gmail.com**

**Responsable des Mini-colloques, Présente à Strasbourg, : Susan COONTZ
email : colloques.jeunes@ucape.eu**

Gestion du site internet : Jean Paul BOSSARD - email : webmaster@ucape.eu

Relation avec Strasbourg : Myette GAZENGEL -email : mhgazengel@yahoo.fr